

Et si vos déchets avaient une deuxième vie ?

Offrez-les
au réemploi !



Ne jetez rien !!! Offrez une seconde vie à vos objets.

La Ressourcerie collecte, valorise, revend et sensibilise le public.

La collecte des objets
Nous récupérons : mobilier, vaisselle, jouets, livres, électroménager, cadres, bibelots, et tout autres objets...

Les Planèzes
23400 Bourgneuf
05 55 64 14 40

Enlèvement en déchetterie et à domicile.

La valorisation et la revente
Nous trions, contrôlons, nettoyons et réparons les objets collectés en vue de leur ré-emploi.

Du Lundi au samedi
9h/12h et 14h/18h



Appelez la
Ressourcerie
« demain en mains » !

Collecte à domicile, sur demande, des déchets encombrants destinés à la valorisation



AVIS DE COLLECTE DES DECHETS ENCOMBRANTS

Commune de : SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES

Le mardi 1er octobre 2019

Les encombrants devront impérativement et uniquement être regroupés sur l'emplacement ci-dessous, dans le respect des lieux : Terrain communal face au Point d'Apport Volontaire de Morterolles



Demier dépôt sur site : 30 septembre 2019

Terrain communal en bordure de la D13, à l'entrée du village de Morterolles, face au PAV. Emplacement au fond à droite.



Rappel : des casiers identifiés par la municipalité vous permettront de déposer vos encombrants triés par catégories de déchets (ferraille, électroménager, meuble, peinture...). Merci de les respecter !

BPSS - Ne pas jeter sur la voie publique

Partenariat entre la Communauté de Communes « Creuse Sud-Ouest » et ASFEL (Association Services Formation Emploi Limosin)

Quelques règles à respecter :



Déchets autorisés



Ferraille, petit matériel agricole, vélos, jouets...



Electro-ménager, écrans (HORS remplissage)



Meubles usagés, tapis, moquette, porte non vitrée, parquet flottant... (HORS remplissage)



Literie, matelas, sommiers... (HORS remplissage)



Pots de peinture, colle, lasure (uniquement dans récipients hermétiques)



Batterie



A déposer de manière distincte sur les micros-emplacements dédiés, afin de faciliter la collecte séparée.



Le bon réflexe : la déchèterie !



Déchets interdits



PAS de bouteilles de gaz, d'oxygène, extincteurs (consignés, à rapporter en magasin)...



PAS de pneus (repris en magasin)



PAS de huiles de vidange, de friture...



PAS de gravats : matériaux de construction, de démolition, terre, déblais, pots de fleurs...



PAS de Amiante, fibrociment, plaque de plâtre (à apporter dans une déchèterie spécialisée)...



PAS de Films plastiques agricoles (repris par la filière)



PAS de Bois, planches, palettes...



Déchets verts



PAS de Cartons



Déchets résiduels



PAS de vêtements, chaussures, accessoires... (à déposer dans les colonnes Le Relais)



Déchets Interdits Carcasse de voiture/ vieux matériel agricole : pas de collecte à domicile en 2019 ; la dépose reste possible en déchèterie.

Nom / Prénom : _____
 Adresse : _____
 Tél : _____
 Liste exhaustive des objets encombrants déposés sur le site de collecte regroupée :

Merci de retourner à la Mairie ce bulletin descriptif dûment complété pour le au plus tard :



Déchèterie intercommunale
 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 CREUSE SUD-OUEST

Jours et horaires d'ouverture :

VENDEUR / VENDEUSE / VENDEDOR / VENDEDORESSA	matin	après-midi
du 1er avril au 30 septembre	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
du 1er octobre au 31 mars	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00

Particuliers : accès gratuit.

Tel gardien de déchèterie : 05 55 64 26 56
 05 55 64 96

Service Collecte et Traitement des Déchets Ménagers
 23 400 SAINT-DIZIER-MASSERVALD

